



**ACADÉMIE
DE LILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Département de l'Enseignement Privé

Arrêté relatif à l'avancement accéléré des maîtres de l'enseignement privé relevant de l'échelle de rémunération des professeurs d'éducation physique et sportive (PEPS)

La rectrice de l'académie de Lille

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat

Vu le décret n° 80-627 du 4 août 1980 relatif au statut particulier des professeurs d'éducation physique et sportive

Vu l'avis émis à la Commission Consultative Mixte Académique du 21 mai 2025

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Les maîtres de l'enseignement privé relevant de l'échelle de rémunération des professeurs d'éducation physique et sportive (EPS) dont les noms suivent sont promus à l'avancement d'échelon accéléré au titre de l'année scolaire 2024-2025.

ARTICLE 2 : Le secrétaire général de l'académie de Lille est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié.

Fait à Lille, le 2 juin 2025

Pour la rectrice et par délégation
Le secrétaire général de l'académie
Par délégation le chef du DEP

Sylvie DUFRECHOU

Voies et délais de recours :

Si vous estimez devoir contester cette décision, vous pouvez former :

- un **recours gracieux** qu'il vous appartiendra d'adresser à Madame la Rectrice de région académique, Rectrice d'Académie, Chancelière des Universités, Département de l'Enseignement Privé, 144 rue de Bavay 59000 Lille ;

- un **recours hiérarchique** qu'il vous appartiendra d'adresser à Madame la Ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Direction des Affaires Financières, Sous-direction de l'Enseignement Privé, 110 rue de Grenelle, 75357 Paris 07 SP ;

- un **recours contentieux** devant le Tribunal administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint Hilaire - CS 62039 - 59014 Lille Cédex. Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible sur le site www.telerecours.fr.

Le recours gracieux et le recours hiérarchique peuvent être faits sans conditions de délais. En revanche, le recours contentieux doit intervenir dans un délai de deux mois à compter de la notification de la présente notification.

Toutefois, si vous souhaitez, en cas du rejet du recours gracieux ou du recours hiérarchique, former un recours contentieux, ce recours gracieux ou hiérarchique devra avoir été introduit dans un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision. Vous conserverez ainsi la possibilité de former un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de la décision intervenue sur le dit recours gracieux ou hiérarchique. Cette décision peut être explicite ou implicite (absence de réponse de l'administration pendant deux mois).

Dans les cas très exceptionnels où une décision explicite intervient dans un délai de deux mois, vous disposez à nouveau d'un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision explicite pour former un recours contentieux.

Rectorat de l'académie de Lille
144 rue de Bavay
59000 Lille
Standard : 03 20 15 60 00
www.ac-lille.fr

Civilité	Nom	Prénom	Etablissement			Libellé grade	Libellé discipline	Nouvel échelon	Date de promotion
M.	BOSSUYT	GUILLAUME	CLG PR	SAINT BERNADETTE	JEUIMONT	PEPS	EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	7	29/12/2024
M.	BURY	JEREMY	CLG PR	SAINT JOSEPH LA SALLE	WATTRELOS	PEPS	EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	9	07/05/2025
M.	CATOIRE	MATTHIEU	CLG PR	COLLEGE PRIVE DE MARCQ	MARCO EN BAROEUL	PEPS	EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	7	13/12/2024
M.	CHARLOT	YOHAN	LG PR	SAINT JEAN	DOUAI	PEPS	EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	9	25/05/2025
MM	DEMAREST	CHRISTINE	LG PR	SAINTE MARIE	BEAUCAMPS LIGNY	PEPS	EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	9	01/09/2024
MM	GERMAIN	AJISSA	CLG PR	NOTRE-DAME DES ANGES	ST AMAND LES EAUX	PEPS	EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	7	13/08/2025
M.	GLUSKO	BAPTISTE	CLG PR	SAINTE VINCENT	ARRAS	PEPS	EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	9	01/09/2025
M.	KUBIAK	STEPHANE	CLG PR	SAINTE VAAST-SAINT DOMINIQUE	BETHUNE	PEPS	EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	9	01/03/2025
M.	LEGROS	JIMMY	CLG PR	RESSOURCES SAINT JACQUES	FOURNES EN WEPPES	PEPS	EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	7	03/02/2025
MM	MEUNIER	SOPHIE	CLG PR	LES LOUEZ DIEU	ANZIN ST AUBIN	PEPS	EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	9	04/04/2025